Observation demat83

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 08/03/2019 à 17:02:28.

Depuis cette page.

Votre message

Avoriaz, le 04 mars 2019.

Concerne: Modification n°10 du PLU de Morzine

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous sommes propriétaires d'une résidence secondaire à Avoriaz depuis près de 20 ans et venons à Morzine-Avoriaz en famille (plus de 12 belges) depuis plus de 40 ans.

Voici nos commentaires adressés à l'autorité publique compétente.

Premièrement, concernant Morzine et l'aménagement du « quartier du plan » et contruction de « la rue du Bourg » :

- 1. N'y a-t-il pas déjà trop de trafic ?
- 2. Morzine n'avait-elle pas pour optique un désengorgement du centre ville ?
- 3. N'y a-t-il pas trop peu de places de parking?
- 4. Qu'en sera-t-il de la vue sur la Vallée des Ardoisières/Avoriaz ?

Les travaux essentiels à réaliser devraient consister à désengorger le centre et créer plus de places de parking, à défaut de transport alternatif.

Deuxièmement, concernant le projet EMA (Express Morzine-Avoriaz) :

- 1. Comment pouvez-vous imaginer un seul instant un tel projet ?
- L'impact paysager/visuel de ce projet irréversible est gigantesque.
- 2. Outre l'aspect visuel de ce projet, avez-vous pensé aux risques/dangers y liés ? Des pylones mesurant plusieurs dizaines de mètres de haut ... La falaise étant très instable, ce projet est déraisonnable.
- 3. Impact écologique et environnemental ? Une telle construction aura un impact sans précédent sur l'environnement de Morzine-Avoriaz et notamment sur la vallée des Ardoisières.
- 4. Comment allez-vous trouver l'espace pour gérer le trafic supplémentaire généré dans le centre de Morzine à proximité de la « potentielle » gare de téléphérique ? Plus de trafic et toujours moins de parking (1 place pour 70m2 et non plus 1 pour 50 m2) ?
- 5. Coût totalement démésuré : 60 millions seulement pour le téléphérique (notamment afin de s'assurer de la solidité de la structure comportant des pylones à plusieurs dizaines de mètres de haut) et sans tenir compte du rachat des terrains et des infrastructures secondaires ? Surtout que l'on sait que le budget de ce genre de travaux explose généralement.
- 6. Tout ce projet pour que ce ne soit même pas du piste à piste (entre Morzine et Avoriaz) ...
- 7. Pourquoi aussi peu d'autres alternatives ont été présentées ? Notamment celle d'un nouveau télécabine/téléphérique pour une liaison Morzine Avoriaz via Super-Morzine ?

- 8. La place Jean Vuarnet est déjà saturée en journée, en particulier lors des vacances scolaires.
- 9. Concernant le coût de l'infrastructure, il n'est absolument pas précis et varie d'une présentation à l'autre. Comment donner son avis sur un projet d'une telle ampleur sans savoir précisément l'impact financier que cela représentera notamment sur les finances de la commune ?

Au vu du coût potentiel de l'infrastructure une augmentation des impôts semble inévitable (et des forfaits ??).

Troisièmement, le projet de réaménagement de la Place Jean Vuarnet :

Nous imaginons que les relations proches entre Monsieur le Maire et la Serma auront abouti à quelque chose comme « Donner moi un téléphérique, je vous donnerai de nouveaux logements (et donc de nouveaux clients) ».

De plus, il semble évident que la contruction des nouveaux hôtels a en grande partie pour but de financer ce nouveau téléphérique.

Quelques observations/questions:

- 1. Impact environnemental et écologique dans sa globalité :
- Faune et flore du site par la pression humaine croissante
- Nombre de clients supplémentaires
- 2. Manque de parking aux Prodains
- 3. Saturation du domaine skiable (déjà trop de monde sur les pistes d'Avoriaz)
- 4. Saturation de la place → dangereux de traverser notamment avec le boulevard des skieurs
- 5. Ascenseur public des Hauts-forts vêtuste et toujours pas d'escalier de secours
- 6. Hôtel:
- Nous sommes donc passé du projet initial d'un hôtel d'une surface de 3500 m2 pouvant loger 300 personnes à un projet de 10.000 m2 pouvant loger 850 personnes ? D'un projet « Haut de gamme » à un hotel usine qui se transformera bientôt en hôtel résidentiel pour terminer par une vente sous forme de studios.
- Avez-vous seulement pensé à une information/consultation préablable des propriétaires de logements autour de la place du téléphérique ?
- Impact paysager : vue et soleil pour Yucca, Cedrela, La Tanière, la Poya, skieurs et promeneurs
- Problème de parking
- Ce projet est opposé au principe de la nouvelle gare supérieure du téléphérique (construite après des travaux gigantesques) qui avait été enfouie afin respecter le paysage.
- Un bâtiment en béton et verre, cela est à 100% contre le principe de base des bâtiments à Avoriaz (l'architecte ayant conçu Avoriaz fuyait justement ces deux matériaux).
- Terrains privés et hors limites d'AVZ → pas de contraintes urbanistiques ? Alors que les propriétaires ne peuvent même pas choisir par quel bois ils veulent rénover/remplacer les plaquages en bois de leurs façades ? De qui se moque-t-on ?
- Il s'agit de terrains privés certes mais profitant des investissements publics (installations et liaisons fonctionnelles d'Avoriaz)
- Si Pierre et Vacances tombe en faillite (voir état financier du groupe) → Il existe un danger réel de voir le prix des logements passer à la baisse au détriment de tous les propriétaires existants.
- Nous n'avons pas connaissance des études de stabilité de la falaise et danger qu'une telle construction représenterait.

7. Pourquoi ne pas supprimer la vieille gare du téléphérique et y implanter un hôtel ? L'implantation d'un musée est un faire-valoir culturel placé sur un projet défiant le bon sens.

Quatrièmement, concernant le centre d'Avoriaz et le Village des Enfants :

La modification du plan est contraire à l'esprit d'Avoriaz et le Village des Enfants fait partie du charme et de l'atmosphère d'Avoriaz. Vous proposez une protection pour les surfaces commerciales et donc pourquoi pas une protection pour la surface du Village des Enfants ?

Cinquièmement Avoriaz en général :

- 1. Si une politique de montée de gamme est réellement envisagée, il serait temps de prendre un compte que ce type de clientèle est particulièrement sensible au confort et à l'environnement dans son ensemble. Les projets déposés vont à l'encontre de cela.
- 2. Dans cette optique de montée en gamme de la station, quand comprendrez-vous qu'il est préférable de développer la qualité des services. Tous ces projets ont pour but et conséquence d'augmenter tous les paramètres (touristes, hôtels, remontées mécaniques, voitures, bouchons, pollution, déchets, consommation d'eau, eaux usées, consommation d'électricité, accidents sur les pistes, etc.)
- 3. Il est temps de comprendre que le tourisme de masse n'est pas une option tournée vers l'avenir. Cette optique est complètement dépassée. Les jeunes d'aujourd'hui et futurs touristes de demain sont beaucoup plus sensibles à l'environnement et à l'écologie que les décideurs d'aujourd'hui.
- 4. Problème évident de parking tout comme à Morzine.
- 5. Ne devrions-nous pas commencer par améliorer l'existant?
- Parement de pierrres sur le béton des bâtiments
- Propreté (notamment mégots et verres sous escalier en fer)
- Transport électrique
- 6. Le permis délivré il y a 10 ans, pour la construction du quartier de l'Amara, n'était-il pas le dernier permis délivré ?
- 7. Il y a saturation:
- De la place Jean Vuarnet
- Plus de logements et moins de restaurants ...
- Du domaine skiable (non extensible) → danger pour les skieurs, de plus en plus d'accidents. De plus amener autant de monde sur les pistes d'Avoriaz a tendance à faire fuir les habitués qui connaissent mieux le domaine des Portes du Soleil vers la Suisse ou Châtel
- Capacité d'approvisionnement ? → plus de trafic global.
- Consommation d'eau?
- Traitement eaux usées ?
- Réseau internet saturé
- Parking saturé

Sixièmement, concernant l'impact global de tous ces projet sur l'environnement et l'écologie :

- 1. Impact paysager immense
- 2. Trop grande consommation d'eau
- 3. Difficultés de traitement des eaux usées
- 4. Plus de monde signifie encore plus d'approvisionnements, de voitures, de trafic, de déchets, de pollution, ...
- 5. Pression humaine croissante

- 6. Problème de d'approvisionnement en électricité
- 7. Tenez-vous compte de la fonte neige ? Selon les spécialistes et Méteo France, il n'y aurait plus de neige sous 2000/2100m d'altitude d'ici 2030 donc ces projets vont en sens inverse de l'évolution du climat : plus de logements mais moins d'enneigement et donc diminution du domaine skiable.
- 8. Nouvelle clientèle et les jeunes sont plus « écolo »

Conclusion:

Il semble que l'avis des propriétaires ne compte pas dans les décisions stratégiques de la commune de Morzine-Avoriaz.

Le politique se doit de réguler la libre entreprise lorsque celle-ci aboutit sur des projets déraisonnés, fussent-ils d'originie publique.

Nous marquons un désaccord total sur ces projets.